

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 71 (1935)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Séance du Bureau S. P. R.* — VAUD : *Ecole et démocratie. Ceux qui quittent.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Compte rendu de l'assemblée du 9 octobre.* — NEUCHÂTEL : *Revue des sections.* — JURA : *Caisse d'assurance des instituteurs.* — INFORMATIONS : *Allo !... Allo !... Pro Familia vous parle.* — *Dans la Turquie moderne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : MARGUERITE EVARD : *L'œuvre pédagogique de Marie-Anne Calame.* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. CANTOVA : *L'éducation de l'articulation.* — MOYENS D'ENSEIGNEMENT : *Cahiers d'enseignement pratique. — Jeune Citoyen.* — *Causeries avec projections et films.* — PRATIQUE : J. PITHON : *L'orthographe pour les petits (suite).* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL S. P. R.

Séance du 6 octobre 1935.

Extraits du procès-verbal.

Voyage. — Le secrétaire Toffel, qui fut l'un des pilotes de la caravane romande, fait ressortir la pleine réussite de l'expédition, dont le compte rendu a paru dans le *Bulletin*. Un reliquat de 225 fr. sera versé au Fonds du Congrès.

Congrès. — La date est définitivement fixée aux 13, 14 et 15 juin prochains. Elle est dictée par les circonstances : La Chaux-de-Fonds organisant à cette époque une fête cantonale de chant, le congrès pourra bénéficier de certaines dispositions prises à cette occasion. C'est d'ailleurs l'époque la moins défavorable, en particulier pour les Genevois, qui, fin juin, début de juillet, sont retenus par les fêtes des promotions.

Les temps sont difficiles et les subventions seront bien petites. L'Etat de Neuchâtel a répondu par un refus à la demande qui lui fut adressée ; on attend la réponse des autorités fédérales. Il faudra quand même trouver le capital nécessaire à semblable entreprise. Ses organisateurs font appel à l'entraide de tous les membres de la S. P. R. Des pochettes de papier à lettre et de cartes postales artistiques seront mises en vente auprès des collègues : charmant cadeau de Noël. Les diverses sections de la Romande seront sollicitées pour la répartition à leurs membres.

Rapporteur général. — M. G. Willemmin, maître secondaire à Jussy, veut bien se charger de préparer le rapport qui sera discuté à La Chaux-de-Fonds. Le choix ne saurait être plus heureux ; le Bureau félicite le distingué président de l'U. I. P. G., section des Messieurs, d'avoir accepté cette tâche aussi absorbante que délicate.

Les rapports des diverses sections devront être remis au président S. P. R. pour le 1^{er} novembre, dernier délai.

Revision des statuts. — Les sections sont priées de faire parvenir au Bureau les éventuelles propositions de revision des statuts. L'art. 19 des statuts actuels

dit : *Toute section qui désire des changements aux présents statuts doit faire parvenir ses propositions au moins deux mois avant le congrès, au Bureau du Comité central. Celui-ci les soumet au Comité central et ensuite à l'Assemblée générale.* Il y a du temps de marge, mais qu'on veuille bien y penser.

L'« Educateur » et sa couverture. — Le congrès de La Chaux-de-Fonds décidera du sort de notre journal. En attendant, ce dernier continuera à paraître sous sa forme actuelle. Les décisions prises en juin entreront en vigueur au 1^{er} janvier 1937. Ce laps de temps sera suffisant pour mettre au concours la présentation de l'organe de la S. P. R., ceci pour répondre à un vœu de la S. P. V.

Convention entre le S. L. V. et la S. P. R. — Les textes allemand et français de la convention établie entre les deux Associations suisses d'instituteurs sont comparés ; ils sont bien conformes dans leur esprit et dans la lettre. Un exemplaire sera envoyé aux présidents des sections de la Romande ; cette convention pourra alors être ratifiée en juin en toute connaissance de cause.

Œuvre suisse de bonnes lectures pour la jeunesse. — Cette œuvre, fondée à Olten en 1931, sollicite notre appui : rien de ce qui regarde l'enfant ne saurait nous être étranger. Le Bureau étudiera la meilleure façon de collaborer à la diffusion des brochures qui seront publiées en français. Deux ont déjà paru dans *l'Ecolier romand* qui les offrira à ses abonnés.

Office suisse d'échanges d'écoliers. — La collaboration de la S. P. R. est aussi sollicitée. Pour la S. P. V., c'est déjà chose établie, puisque cette section a son service de placement, à tout le moins pour les enfants d'instituteurs. Il y aura lieu de voir comment ce service pourra être étendu aux autres sections.

Divers. — L'Université libre de Bruxelles adresse au Bureau un abonnement de sa Revue. Elle sera remerciée ; peut-être *l'Educateur* pourra-t-il lui être envoyé.

VAUD

ECOLE ET DÉMOCRATIE

C'est une preuve de temps difficiles que l'actuelle tendance aux solutions extrêmes : absolutisme de droite ou de gauche (gare quand ces deux extrêmes-là se toucheront !). C'en est une autre que ce sens péjoratif qui de plus en plus s'attache au mot démocratie. Et pourtant, ce mot n'offre-t-il pas étymologiquement une garantie d'équité ? Pourquoi l'a-t-on tourné en dérision ?

Souvent, c'est péché d'orgueil : on ne veut pas que tout soit en tous, on délaisse la vieille devise helvétique, on ne maintient pas cette solidarité sans laquelle rien de durable ne s'accomplira plus, on va jusqu'à renier sa modeste origine et l'on perd le contact de cette masse au sein de qui s'élaborent les forces à venir. Car l'ensemble possède une puissance de renouvellement à laquelle ne peut atteindre, seul, chacun des individus qui le composent.

En somme, il n'importe pas tellement de troquer la démocratie que de la restaurer. Mais pour cela, il faut que ceux qui ont charge de la défendre l'appliquent d'abord intégralement. Cela ne signifie en rien que les citoyens suisses doivent se réfugier derrière la formule grossièrement prétentieuse qui voudrait qu'il n'y en eût point comme nous ; ni qu'il faille se rendre aveugle et sourd à tout ce qui s'agite dans le monde. On constate seulement ceci : on n'éprouve que trop d'inclination à copier chez autrui le mauvais.

Mais surtout, ne pouvons-nous vivre sur notre propre fonds ? Avons-nous

l'esprit si vide pour vouloir singer autrui ? Serions-nous sans cesse comme ces gens qui, ne sachant de quelle manière combler leur pauvreté intérieure, sont toujours, derrière leur volet, à l'affût de ce que font les voisins ?

Parce qu'une tuile est de travers sur le toit, abandonne-t-on la maison ? Notre démocratie est cette demeure. Il faut la conserver, la défendre (contre ses amis parfois), et l'améliorer. Relever ce qui cloche n'est pas forcément se poser en adversaire, ce peut être aussi chérir : rien n'est trop pur ni trop parfait de ce qu'on aime.

Nous, les maîtres, pouvons collaborer à cette œuvre de redressement, mais à la condition qu'on respecte notre liberté de pensée et d'opinion. Si l'on nous refusait cela, comment enseignerions-nous l'histoire de la conquête des libertés ? Instituteurs de l'école populaire, nous pourrions, en nous y préparant, remplir une mission : servir d'agents de liaison entre le peuple et ceux qui se sont écartés du peuple, entre les couches profondes qui ne sont point toujours vulgaires et certaines élites (oh ! pas toutes !) qui manquent parfois d'humanité. Qu'on veuille nous permettre de tenter d'être cela.

Alex. CH.

CEUX QUI QUITTENT

Pomy. — Le samedi 21 septembre, dans la salle d'école toute décorée et en présence de la Commission scolaire, Mlle *Lina Pahud* prenait congé de ses élèves. M. Visinand, pasteur, sut transmettre à l'institutrice qui s'en va tous les sentiments de reconnaissance des autorités scolaires. Mlle Pahud prend sa retraite après sept ans d'enseignement à Martherenges et 24 ans à Pomy. Ainsi pendant 31 ans, Mlle Pahud a accompli sa tâche avec tout le sens pédagogique et la conscience qu'on lui connaît. Le 28 septembre, dans une seconde séance d'adieux, la Municipalité a convié Commission scolaire, comité de couture, instituteur, et a remis un superbe souvenir à celle qui prend une retraite si méritée.

N.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 9 octobre.

Assemblée nombreuse et animée pour la reprise des travaux de notre section.

Après l'adoption d'un copieux procès-verbal de Genequand, Ad. Lagier annonce à l'assemblée que notre président, Gustave Willemin, a été désigné comme rapporteur général du sujet mis à l'ordre du jour au Congrès de la S. P. R., qui aura lieu en juin prochain à La Chaux-de-Fonds. Le Comité de l'U. I. P. G. prendra toutes dispositions utiles pour faciliter aux collègues genevois la participation à cette manifestation.

Notre collègue *Bœhm*, atteint par la limite d'âge, est nommé à l'unanimité membre honoraire de l'Union. A ce sujet, le président soumet à l'assemblée une proposition de *A. Lagier* : « Les collègues de l'Union qui prennent leur retraite recevront dorénavant un modeste souvenir, offert au cours d'une cérémonie organisée par la section » (adopté).

R. Jaquet a écrit au Comité : il s'étonne de la polémique provoquée par un compte rendu de M. Toffel dans le *Bulletin* et déplorerait qu'on limitât, d'une façon mesquine, la liberté d'expression dans notre presse corporative.

La question sera reprise lors d'une prochaine séance.

Deux propositions de notre collègue *Borel* (situation de la C. I. A., intervention pour l'Ethiopie) sont renvoyées au Comité pour examen.

Rudhart attire l'attention des collègues sur la prochaine adoption du nouveau règlement, *Passello* sur l'*Ecolier romand* et *Bouffard*, sur l'Association des maîtres de culture physique.

On aborde ensuite la discussion au sujet de la difficulté qu'éprouve actuellement le Département de l'Instruction publique à repourvoir les postes d'instituteurs à la campagne, discussion longue et fort intéressante.

Les déclarations de nombreux collègues (la plupart instituteurs dans les communes rurales) mettent au jour des faits qui peuvent expliquer, dans une certaine mesure, le peu d'enthousiasme que manifestent nos jeunes collègues pour les postes à la campagne. Citons : les classes très chargées à plusieurs degrés, le peu de confort de certains appartements, le manque de compréhension des municipalités, l'impossibilité de suivre cours, conférences et concerts, situation de famille, etc.

On émet le vœu que, si le Département doit en arriver à imposer aux jeunes instituteurs un stage à la campagne, cette obligation soit la même pour tous (pas de « privilégiés ! ») et que l'assurance soit donnée que les permutations en ville seront toujours possibles au bout d'un certain temps.

A noter une suggestion intéressante de notre collègue *Lépine* : il demande la réouverture des écoles secondaires rurales supprimées depuis quelques années, afin de décongestionner certaines écoles primaires qui, depuis la prolongation de la scolarité, doivent garder des élèves de 13 à 15 ans.

L'assemblée ne partage pas l'avis du Département qui estime que « l'instituteur doit être, pour la jeunesse et, éventuellement pour certaines sociétés locales, un guide et un animateur et que cette tâche est à ses yeux aussi importante que l'instruction des enfants » ; partant de ce principe, le Département entend obliger l'instituteur d'une commune rurale à résider dans cette commune. Certes, cette obligation est inscrite dans la loi, mais la loi date de 1886, et certaines de ses dispositions gagneraient à être adaptées à notre temps !

Il semble donc que nos autorités seraient bien inspirées en continuant à se montrer tolérantes, surtout au moment où elles engagent les jeunes à s'inscrire pour les postes à la campagne.

Il est tard et le président décide de remettre à la prochaine assemblée la discussion des projets d'assurance (responsabilité civile — autres risques), qui devront être examinés avec toute l'attention nécessaire. A. L.

NEUCHÂTEL

REVUE DE NOS SECTIONS

Section de La Chaux-de-Fonds¹. — Le rapport de *M. Philippe Bourquin*, président de notre grande section des Montagnes, rappelle d'abord le souvenir de *Georges Tuetey*, inspecteur, décédé après quelques semaines de maladie. « Je tiens, dit le rapport, à relever le fait que si *M. Tuetey* ne faisait pas partie de notre société, en raison de notre règlement, nous avions en lui un ami fidèle et dévoué, qui portait à notre société un intérêt tout particulier. Il suivait nos manifestations avec une très grande bienveillance et nous avions toujours

¹ Voir *Educateur* du 12 octobre.

un vif plaisir à le voir au milieu de nous. Nous gardons de cet ami un souvenir ému et reconnaissant. »

Mlle *Alice Clerc* est entrée dans la section qui comptait au 1er janvier 114 actifs, 12 auxiliaires et 3 honoraires.

Plus loin, nous lisons : « Il serait extraordinaire que nous n'ayons pas été bousculés alors que partout le monde économique est agité de remous dont la violence peut faire redouter les pires événements. C'est pourquoi la section a été convoquée le 31 août pour examiner les propositions faites par le conseil d'Etat concernant notre situation. Si nos décisions n'ont pas eu le résultat que nous espérions, elles permirent au moins de marquer que nous étions las d'être à toute occasion mis à contribution et que nous n'admettions plus d'être les seuls à être toujours appelés à faire acte de dévouement. »

L'assemblée générale a autorisé le comité à utiliser le Fonds du Cinéma pour l'installation d'appareils de télédiffusion dans les collèges de La Chaux-de-Fonds. Le rapport rappelle les décisions prises en vue de l'organisation du congrès de 1936 et le vote au sujet de la fusion de l'*Educateur* et du *Bulletin* (60 oui, dont 3 avec réserve, 15 non, 2 abstentions et un bulletin blanc. Vingt réunions de comité plus trois séances en commun avec le comité de la section du Locle.

* * *

La soirée annuelle a eu un succès remarquable, juste récompense due à l'activité du président de soirée et de ses dévoués collaborateurs.

Deux veillées furent organisées au Foyer ; le 15 mars, avec le concours de M. et Mme *Georges Mayer* et le 7 décembre avec celui de M. *Adolphe Ischer* instituteur aux Petits-Ponts. « La section a été appelée à patronner un concert-récital donné par Mme *Croiza*, cantatrice, concert d'une grande valeur artistique et d'une formule très intéressante. » Au cours de la séance de Noël, plusieurs sociétaires « ont été fêtés en famille et par les soins de l'autorité scolaire pour une période allant de 29 à 35 ans d'activité. » Dans la même séance, M. *Philippe Bourquin* a exposé quelques problèmes relatifs à la géologie de la région du Doubs et M. *Maurice Jeanneret*, professeur et critique d'art, Neuchâtel, a parlé des Girardet. Séance, comme on le voit, d'une valeur toute spéciale.

Deux courses dont l'une à Gorgier. La vente annuelle a donné un résultat réjouissant. Le bénéfice permet au comité de s'occuper de diverses activités très utiles.

Les sous-sections continuent à faire preuve d'une activité réjouissante. Le groupe d'activités manuelles, en particulier, poursuit son développement d'une façon remarquable.

* * *

En terminant, M. *Bourquin* fait part d'un sentiment souvent éprouvé. « C'est celui, dit-il, que la Société pédagogique est réduite à son comité. Y a-t-il une manifestation organisée en dehors des heures d'école ? Qui y assiste ? Le comité et quelques rares membres. Ne pensez-vous pas qu'il y ait là un défaut ? Pour nous, nous en sommes persuadés et nous sommes convaincus que bien des choses pourraient être réalisées si les membres de la « Péda » voulaient bien prendre une part plus active à la vie de la section, soit en acceptant une tâche, soit en communiquant des suggestions au comité.

» Notre section qui doit organiser le Congrès romand de 1936 ne pourra

mener à bien cette tâche que si chacun y apporte son concours et tout son cœur. »

Les nouvelles qui nous sont parvenues quant à l'organisation du congrès nous permettent de croire que notre dévoué collègue Philippe Bourquin n'a pas prêché dans le désert.

J.-Ed. M.

JURA

CAISSE D'ASSURANCE DES INSTITUTEURS

Le rapport de gestion de nos Caisses d'assurance (instituteurs primaires, maîtres aux écoles moyennes, maîtresses d'ouvrages) vient d'être publié. J'ai déjà relevé ici les soucis des organes responsables de la gestion de ces caisses, handicapées par la crise. Le langage éloquent et péremptoire des chiffres confirme la situation fâcheuse dans laquelle tomberaient fatalement les dites institutions si la crise devait se prolonger encore longtemps et prouve la nécessité de prendre des mesures préventives aussitôt que possible.

En ce qui concerne la Caisse des instituteurs primaires, 917 retraités en bénéficient et ont touché ensemble, en 1934, la jolie somme de 2 130 042 fr., montant qui a augmenté depuis 5 ans de 585 000 fr. Or, les cotisations payées par l'Etat (5 %) et par les instituteurs (5 %) n'ont pas changé. En outre, les capitaux placés ne rapportent plus le même intérêt. Et le rapport dit textuellement ceci :

« Le compte de profits et pertes prouve avec toute la clarté désirable que l'assainissement de la caisse est devenu une nécessité urgente, si l'on ne veut l'exposer, dans un bref délai, à un effondrement certain. »

Les experts, MM. Friedli, prof. à l'Université de Berne ; Saxer, prof. au Polytechnicum de Zurich et Hofstetter, chef de la Caisse de pensions des C. F. F., chargés d'examiner la situation de la Caisse d'assurance des instituteurs, concluent leur volumineux et consciencieux rapport en conseillant de fixer à 7 % la prime personnelle des instituteurs et des institutrices célibataires et à 11 % celle des institutrices mariées. Et pour compléter l'assainissement, il faudrait que l'Etat consentît à verser à la Caisse, de son côté, le 7 % des traitements assurés au lieu de 5 % comme maintenant.

« S'il n'est pas possible, dit le rapport, de rétablir intégralement l'équilibre financier, la caisse se verra, dans un temps rapproché, obligée de réduire ses prestations. »

Douce perspective !

Le rapport des experts, présenté et discuté à l'Assemblée des délégués de la Caisse d'assurance à Berne, sera étudié et discuté aussi dans les assemblées de districts.

La Caisse d'assurance des maîtres aux écoles moyennes est dans une meilleure posture. Les réserves mathématiques, se montant à 22 601 903 fr. en 1934, ont augmenté de 1 124 480 fr. pour les bénéficiaires de rentes et de 6 006 060 fr. pour les membres actifs et la fortune s'est accrue de 688 585 fr. Mais les charges ont augmenté en ce sens que 13 pensions d'invalides et 10 de rentes de veuves ont été accordées contre 7 et 3 l'année précédente. Et une légère augmentation est à prévoir aussi pour les années qui viendront.

De sorte que, pour la Caisse des maîtres aux écoles moyennes, une grande prudence s'impose également. Qu'on n'attende pas trop tard pour prendre

des mesures si l'on veut éviter une situation aussi précaire que celle de la Caisse des instituteurs primaires. Et sagement, le rapport du directeur de la caisse conclut ainsi : « Ici aussi, comme en médecine, le principe suivant lequel prévenir vaut mieux que guérir garde toute sa valeur. » H. S.

INFORMATIONS

ALLO !... ALLO !... « PRO FAMILIA » VOUS PARLE...

Nous croyons utile de signaler à l'attention de tous nos collègues sansfilistes l'heureuse initiative prise par la Ligue genevoise « Pro Familia » qui va utiliser le micro de Radio Suisse romande pour le plus grand profit de tous ceux que préoccupent les problèmes d'éducation.

Une première série de quatre causeries commencera le *lundi 21 octobre* prochain, à 18 h. 15.

Ces communications présentées sous forme d'entretiens et confiées à des spécialistes intéresseront sans doute parents et éducateurs qui apprécieront certainement, comme il le mérite, ce nouvel effort de Pro Familia dans le domaine de la collaboration intelligente et toujours plus étroite de l'Ecole et de la Famille.

Première causerie. Lundi 21 octobre, à 18 h. 15 : « Fred petit enfant », par Mme Dr Golay-Oltramaré.

Deuxième causerie. Lundi 28 octobre, à 18 h. 15 : « Fred entre à l'école enfantine », par Mme A. Bondallaz, ancienne inspectrice des Ecoles enfantines.

Troisième causerie. Lundi 4 novembre, à 18 h. 15 : « Fred entre à l'école primaire », par M. G. Lecoultré, éducateur. Service pédagogique du Département de l'Instruction publique.

Quatrième causerie. Lundi 11 novembre, à 18 h. 15 : « L'heure est venue de songer au métier », par M. A. Pugin, chef du Service des apprentissages.

Les orateurs seront non seulement ravis d'être écoutés, mais enchantés aussi de répondre à toutes demandes de renseignements qui pourront leur être adressées. H. B.

DANS LA TURQUIE MODERNE

Sous le titre « Six siècles en onze ans », l'*Ecole Libératrice* publie une fort intéressante étude, tirée de *Vu*, dont nous extrayons quelques renseignements touchant spécialement l'école.

Le 3 mars 1924, la seconde Grande Assemblée nationale de la République nouvellement constituée votait l'abolition définitive du califat. C'était proclamer la laïcisation de la Turquie puisque, sous l'ancien régime, le sultan, en même temps calife, réunissait le pouvoir temporel de chef de l'Etat et le pouvoir spirituel de Commandeur des croyants.

Une autre mesure tout aussi radicale fut la suppression des derviches qui, à certaines époques, exercèrent une grande influence politique ; ils constituaient des centres de résistance et d'opposition à l'esprit moderne animant la jeune République. Obligés de se vêtir comme tout le monde, une extériorisation de l'ancien régime disparaissait ainsi en même temps que le fez traditionnel.

En décembre 1934, une nouvelle loi interdit aux ecclésiastiques, quelles que soient la religion ou la secte auxquelles ils appartiennent, de porter l'habit

de leur profession en dehors des édifices du culte et des cérémonies religieuses, exception faite pour le chef des affaires religieuses turc, le grand rabbin et les patriarches grec et arménien. Dans l'exposé des motifs précédant cette loi, il est dit : « L'un des fondements de notre révolution c'est le laïcisme. Or, être laïque, c'est supprimer dans les affaires de l'Etat, de la nation, toute influence religieuse... Un Etat laïque se soucie peu des prescriptions de telle ou telle religion. Ses décisions sont dictées par des raisons majeures, imposées par les intérêts réels de la nation. La tenue des ecclésiastiques ne saurait lier notre gouvernement, qui est foncièrement laïque ».

Les écoles des ordres religieux fermées par la loi de 1924 furent remplacées par des écoles modernes et laïques, pour les filles comme pour les garçons. Deux autres réformes capitales vinrent compléter l'œuvre de régénération : l'adoption des chiffres internationaux, votée le 24 mai 1928, et celle des caractères latins substitués, à partir du 1^{er} janvier 1929, à l'écriture arabe. Ces innovations suscitèrent un enthousiasme indescriptible : on vit tout un peuple, animé d'un zèle touchant, retourner à l'école. Des cours publics s'organisèrent un peu partout, dans les mosquées, dans les cafés, en plein air : les camelots, vendant des syllabaires, firent des affaires d'or. Le 95 % de la population était illettré, aujourd'hui plus de deux millions d'adultes savent lire et écrire.

L'enseignement, en Turquie, est laïque, gratuit et obligatoire, toutes les écoles sont entre les mains de l'Etat. Les classes sont mixtes dans toutes les écoles primaires et supérieures, ainsi que dans une grande partie des lycées. Des bâtiments spacieux ont été érigés pour loger ces écoles où des maîtres bien préparés enseignent d'après les méthodes pédagogiques modernes.

L'Université d'Istanbul a été complètement réorganisée en 1933. Elle comprend des Facultés de droit, de lettres, de sciences et de médecine ayant chacune des annexes. Quelques-unes des chaires sont occupées par des professeurs étrangers dont la plupart jouissent d'une célébrité mondiale. Ankara possède une Faculté de droit, une Faculté d'agriculture et un Institut pédagogique, tous établissements pouvant être cités en modèles.

Dernière réforme sensationnelle : en 1926, le lendemain même de Noël, la Grande Assemblée nationale votait cette courte loi : « Le jour qui suit le trente et unième jour du mois de décembre de l'an 1341 est le 1^{er} janvier 1927. » Ainsi, et simplement, une habitude implantée par la religion depuis plus de trente siècles était abolie...

D'autres exemples pourraient encore être cités qui ont métamorphosé le vieux monde islamique. Toutes mesures prises dans ce sens ont été inspirées par ces trois principes : modernisation, démocratisation, laïcisation. Laïcisation : les choses religieuses ont été replacées à leur plan, qui est le plan spirituel, et cela dans un pays où la religion était tout, régissant souverainement les moindres manifestations de l'activité publique ou privée. Démocratisation : le peuple, à qui, sous l'ancien régime, aucun droit, pas même celui de vivre, n'était accordé, a acquis tous ceux qu'ailleurs il fallut des siècles de luttes pour les conquérir. Modernisation : en onze ans la Turquie s'est élevée au rang des nations les plus civilisées.

GLANURE

Soyons, sans espoir de récompense, par amour du bien et du juste, ces hommes de bonne volonté dont les efforts successifs édifieront la paix du monde.

Paul REBOUX. (*Les Drapeaux.*)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ŒUVRE PÉDAGOGIQUE DE MARIE-ANNE CALAME (1775-1834) suite ¹

En 1822, la grande éducatrice donna asile en ses Instituts au fameux vicaire Jacob Ganz, 1791-1867, protestant zuricois, chassé des cantons d'Argovie, Berne et Zurich, en raison de son piétisme exalté. Nous ne savons combien d'années il fut hospitalisé là ; il avait séjourné au Ban de la Roche, chez le fameux pasteur Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826), et connu là M^{me} de Krüdener. Qui sait si le digne pasteur alsacien n'était pas le fournisseur des maîtres de l'Institut des garçons de langue alsacienne ? Il en vint aussi des milieux piétistes et moraves de la Forêt-Noire. Il y a une analogie réelle entre l'enseignement préscolaire chez Oberlin et la classe dite « des poupons » de M.-A. Calame... et l'on sait que les « Salles d'asile de France » de Madame Pape-Carpentier sont issues de cette expérience des Vosges. Le fameux vicaire chercha à décider la directrice à remettre ses instituts, forts de 80 enfants, à la haute direction d'un homme ; le projet n'aboutit pas en 1822 — et rétrospectivement, nous applaudissons au maintien de l'entreprise entre les mains de M.-A. Calame, éducatrice-née et qui magnifia tant d'âmes — et quatre générations par son exemple !

Elle fut dès lors fort bien secondée par son ancienne élève Adélaïde Jeanneret qui « sous l'aspect rebutant de la femme-homme, était une nature vive, enthousiaste, vite décidée... et excellente pédagogue », selon le témoignage d'un écrivain qui la vit à l'œuvre. Déjà M^{me} Zimmerli, institutrice privée au Locle et amie de M.-A. Calame, avait fait introduire le « mode mutuel » aux Billodes. Adélaïde Jeanneret donna une grande extension au système, popularisé par le Père Girard et répandu par de nombreuses personnalités du pays romand, pasteurs, professeurs ou savants. Il y a de telles analogies entre la pédagogie girardine et les méthodes et procédés en usage aux Billodes que nous devons les souligner.

Le *mode mutuel* dénommé par le vénérable moine « un présent de Dieu » paraît avoir été fort bien compris et appliqué aux Instituts des Billodes. Au cours du travail pratique de couture, tricot, dentelles ou travail du bois, dans l'atelier de dessin ou de peinture (car on initia les mieux doués à la peinture sur émail, à la

¹ Voir *Educateur* N° 37.

gravure, au guillochis, pouvait intervenir utilement l'action de ces éducateurs en herbe, qui apprenaient à enseigner, à diriger et à se faire respecter... tout en se soumettant, à d'autres moments à semblable discipline et activité d'élèves, vis-à-vis du personnel enseignant. Ainsi se formèrent les futures gouvernantes, institutrices et instituteurs de l'Asile des Billodes, qui fut une vraie *Ecole normale* pour les deux sexes. A côté du « cahier de préparation », les livres d'étude n'étaient pas nombreux ; toutefois, on y étudiait l'histoire générale dans les ouvrages du comte Louis-Philippe de Ségur, voire l'histoire nationale en traductions de Jean de Müller (dans les almanachs). La langue surtout fut étudiée par des méthodes originales, puisqu'en 1824 M.-A. Calame utilisait déjà une *grammaire manuscrite du Père Girard*, qui ne commença à publier son « Cours éducatif de langue maternelle » que dix ans plus tard. C'était la « grammaire d'idées » substituée à celle des mots, les exercices simultanés de vocabulaire, syntaxe et conjugaisons et surtout l'innovation de l'élocution et de la composition, la langue servant à tous les enseignements.

Déjà en 1819, dans son plan pour l'orphelinat masculin, M.-A. Calame annonçait : « Tout sera proportionné aux capacités de chaque enfant. » Ce fut aisé, dans les instituts, de pratiquer le procédé des « classes mobiles », les leçons surnuméraires aux faibles ou aux bien doués. Il n'y eut jamais ni examens, ni compétitions entre élèves, ni prix. Le travail payé par la clientèle permettait de petites récompenses en argent à placer à la caisse d'épargne. Il n'y eut jamais de châtiment corporel. L'appel à la conscience et à la dignité étonnait les dames de Genève venues pour visiter leurs protégées. L'orientation professionnelle était capitale et le placement des enfants fut la préoccupation constante de l'éminente éducatrice, qui continua avec ses enfants l'œuvre d'éducation et la cure d'âme par correspondance, avec une sollicitude maternelle aussi touchante que celle de Pestalozzi, Oberlin ou Girard. Et la joie régnait en cette maison, dont les jeux et récréations étaient bien compris (le patin, notamment).

Comme les élèves de Pestalozzi au Neuhof, les pauvres et abandonnés que recueillit M.-A. Calame étaient pour la plupart bien au-dessous du niveau mental normal d'aujourd'hui et même d'alors. Que d'enfants à hérédité chargée, parmi ces descendants d'alcooliques, syphilitiques, tuberculeux et anormaux ! Seule au pays de Neuchâtel, elle voulut bien se charger des *illégitimes*,

refusés partout ; elle eut ainsi des fugueurs, des paresseux invétérés, des meneurs et meneuses de révoltes, des menteurs, des vicieux, des déficients — aveugles, sourds-muets, infirmes, idiots — et les anormaux sociaux et enfants difficiles, sans parler des jeunes filles que plaçaient chez elle l'hôpital et les prisons de Genève, délinquantes, dévoyées et prostituées... pour lesquelles elle pratiqua la rééducation par le travail, en société d'enfants honnêtes, en leur changeant les noms et faisant silence sur leur condamnation. C'était l'œuvre de saint Jean-Baptiste de Lasalle au XVIII^e siècle, réalisée en pays protestant et par une femme, celle aussi que feront après elle un Conrad Naef, un docteur Guggenbühl avec les sourds et muets et enfants anormaux...

(La fin au prochain numéro.)

Marguerite EVARD.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉDUCATION DE L'ARTICULATION ET LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

PREUVES — HYPOTHÈSES — POSSIBILITÉS

« La théorie des alphabets, résultant des gestes de la bouche, n'est pas nouvelle : elle fut énoncée en 1667 par rapport à l'alphabet hébreu par F.-M. Helmont¹. (Réédité, en 1916, par le professeur W. Victor, Marburg.)

F.-M. van Helmont (1618-1699), fit éditer les œuvres de son père, dont l'Alphabet hébreu, réédité en 1916.

» Dans « Comment l'alphabet a été fait » (*Les histoires comme ça*), M. Rudyard Kipling suggère une origine semblable pour A, O, U, M, G et K.

» Sir Richard Paget. »

Quant au français, l'éducation de l'articulation ne date pas d'aujourd'hui. Chacun sait que Molière prenait ses exemples sur le vif et transportait au théâtre des scènes de la vie réelle.

C'est donc bien chez un magister du XVII^e siècle qu'il prit la merveilleuse leçon donnée à M. Jourdain, dans l'acte II, scène VI, du *Bourgeois gentilhomme*.

Or, que demande M. Jourdain ?

— Apprenez-moi l'orthographe.

Et le maître de philosophie lui enseigne... *l'articulation*, en commençant « selon l'ordre des choses, par une exacte connaissance de la nature des lettres et des différentes manières de les prononcer toutes. »

Puis il enseigne les voyelles :

— « La voix *a* se forme en ouvrant fort la bouche : a...

— » La voix *e* se forme en rapprochant la mâchoire d'en bas de celle d'en haut : e...

¹ J.-B. van Helmont, médecin et chimiste belge (1577-1644).

— » Et la voix *i* en rapprochant les mâchoires l'une de l'autre et en écartant les deux coins de la bouche, vers les oreilles : *i*...

— » La voix *o* se forme en ouvrant les mâchoires et rapprochant les lèvres par les deux coins, le haut et le bas : *o*... L'ouverture de la bouche fait justement un petit rond qui représente un *o*...

— » La voix *u* se forme en rapprochant les dents, sans les joindre entièrement et allongeant les lèvres au dehors, les approchant ainsi l'une de l'autre, sans les joindre tout à fait. »

Et Molière ici, comme tout magister, donne un exemple vécu :

— » Vos deux lèvres s'avancent comme si vous faisiez la moue ; d'où vient que si vous la voulez faire à quelqu'un, et vous moquer de lui, vous ne sauriez lui dire que *u*... »

Avec les consonnes, Molière donne encore un exemple typique de l'application de l'articulation :

— » La consonne *d*, par exemple, se prononce en donnant du bout de la langue au-dessus des dents d'en haut : *da*...

— » L'*f* en appuyant les dents d'en haut sur la lèvre de dessous : *fa*...

— » Et l'*r* en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais : de sorte qu'étant frottée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement : *r*, *ra*. »

Quel dommage que toutes les consonnes ne soient pas expliquées dans cette scène ! Car c'est bien toute la théorie de l'éducation de l'articulation que fait ici Molière.

Chaque éducateur devrait savoir cette scène par cœur, et en méditer chaque répartition, avant d'aborder — à fond — voyelles et consonnes.

Ainsi, nous répétons encore : Monsieur Jourdain veut apprendre l'orthographe ; son maître lui enseigne d'abord l'articulation. Monsieur Jourdain trouve cette articulation d'autant plus admirable qu'elle est plus naturelle.

Il invective ses parents qui ne lui ont point fait apprendre ces choses.

Il ne parle pourtant pas de ses maîtres d'école.

Qui sait ? Peut-être alors déjà trouvait-on cette éducation trop simple pour être utile et bien fous ceux qui la pratiquaient.

De nos jours, on dédaigne, et comment ! les leçons du passé.

Et pourtant la leçon ci-dessus date du grand siècle de la littérature française.

Or, quand on expérimente les leçons d'articulation avec des enfants normaux, et même déficients, on en vient tout naturellement à penser que cette première étude du langage eut une part, petite ou grande, dans la merveilleuse clarté des écrivains d'alors.

Comment a-t-on pu négliger à ce point le principe de base du langage ?

Il se peut que l'éducation de l'articulation étant si facile à faire, nul, sauf Molière, ne prit soin de la noter, et que, par négligence, on laissa de côté l'articulation qui est la cause, pour commencer l'étude de la langue, ou plutôt des langues, par le son qui n'est qu'un résultat.

Les signes graphiques, dès lors, ne représentant rien de précis et de visible, cette négligence fut une des causes de la décadence de la langue française qui a tant de lettres muettes.

Car les lettres muettes ne peuvent représenter un son *puisqu'elles sont muettes*. Elles ne s'expliquent que si elles représentent une articulation, un mouvement, qui existe, quoiqu'il ne produise aucun bruit.

Un journal français (égaré malheureusement) racontait qu'il existe à Paris un institut dans lequel on corrige les accents étrangers défectueux à l'aide de grandes mâchoires articulées, sur lesquelles on montre les diverses positions de l'articulation. Tel Anglais, à l'accent réfractaire, parle, au bout de peu de temps, comme un Tourangeau.

La même cause produit ailleurs le même effet. Une jeune Bernoise, de Langnau, au bout de treize leçons, a perdu son fort accent bernois. Seuls le g et le ch sont encore un peu douteux.

Et les petits Confédérés, arrivant dans certaine classe, sans savoir un mot de français, tiraient leur institutrice par sa robe, dès qu'elle avait un instant de répit, pour qu'elle leur fit faire de l'articulation. Ils adorent ces exercices et, leur jeune âge aidant, ils arrivent à comprendre et à parler très rapidement et sans aucun accent.

Pour parler à fond d'articulation, il faudrait tout savoir et n'être pas seulement une vieille régente très ignorante, qui n'a su qu'observer d'un peu près ses petits écoliers, afin de les éduquer plus facilement et plus à fond. Mais elle entrevoit nombre de domaines dans lesquels l'observation des mouvements de la bouche et des mains pourrait, lui semble-t-il, être utile.

En médecine... mais les médecins détestent les meiges.

Et pourtant, c'est un médecin qui fit cet alphabet hébreu d'après le principe des mouvements. Comment y vint-il ? Mystère ! C'est à retrouver.

Les anciens et les modernes trouveraient peut-être, dans l'articulation, la raison d'en finir avec leur querelle et jugeraient enfin si, oui ou non, les langues anciennes sont utiles à connaître.

Les musiciens savent depuis longtemps la valeur de la bonne articulation.

Les graphologues trouveraient sans doute dans l'histoire des ronds le point de départ et la raison d'être de leur science.

Mais, c'est toujours la pédagogie qui reste à la base de toutes les sciences.

« Les relations entre le geste de la bouche dans la parole et le geste de la main dans l'alphabet (latin) méritent d'être connues plus généralement dans le monde des éducateurs. »

Sir Richard PAGET ¹. »

On commence, ici et là.

C'est chez les instituteurs romands que l'idée de l'éducation de l'articulation fut ressuscitée. Seront-ils les derniers à s'y intéresser ?

L. CANTOVA.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

CAHIERS D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Dès 1933, *L'Éducateur* a signalé à ses lecteurs la publication de ces *Cahiers* d'un intérêt exceptionnel.

Il avait rendu compte des sept premiers fascicules parus dans son N° 9 de 1923. Cette année-ci, au N° 2, nous avons donné un bref compte rendu des N°s 8 à 19. Aujourd'hui nous parviennent les N°s 20 et 21.

N° 20 : *Les Celtes et la Vie celtique*, par *Paul Henchoz*. C'est une contribution

¹ Sir Richard Paget fut un des éducateurs de miss Helen Keller, la dame américaine sourde, muette et aveugle. Il parvint à la faire parler d'une voix naturelle. (D'après une lettre de Sir Richard.)

vivante à l'enseignement de l'histoire, enrichie de nombreux dessins documentaires de l'auteur.

N° 21 : **La Montre**, par *Paul Borel*. Faire comprendre à chacun — même aux plus réfractaires aux questions techniques — ce qu'est une montre, voilà ce que réalise ce cahier, — illustré de dessins excellents.

Voici, à titre de rappel, les titres des dix-neuf premiers fascicules :

1. Le temps et ses variations. — 2. Les moyens de défense de la plante. — 3. Nos campagnes à l'époque romaine. — 4. L'A B C des champignons. — 5. Contes et récits de Mistral. — 6. Les paysans helvète-romains. — 7. La chimie dans nos ménages. — 8. Les aimants et le magnétisme terrestre. — 9. Portraits et histoires de renards. — 10. L'abeille. — 11. Les Voyages en zig zag. — La chimie dans nos ménages. II. — 13. Les leçons d'un vieux jardin. — 14. Au bord de l'eau. — 15. Le paysage jurassien. — 16. Croquis de Normandie. — 17. Le lait. — 18. Le gaz. — 19. L'Abbaye de Saint-Gall. (Librairie Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.)

Aux maîtres des cours postsecondaires de la Suisse romande. — La publication adoptée comme moyen d'enseignement pour les cours postsecondaires de la Suisse romande par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud, vient de sortir de presse ; voici les principaux articles donnés cette année avec de nombreuses illustrations dans le texte.

Partie générale. — *Régions géographiques* : Cours du Danube ; Le Jura bernois, terre romande. *Biographies* : Dr César Roux ; E. Schulthess. *Questions techniques* : Les gaz dangereux ; La radiographie ; Industries graphiques modernes. *Questions économiques et sociales* : Les grands marchés mondiaux des matières premières ; La corporation ; Le fondeur-mouleur. *Agriculture* : Parasites des arbres fruitiers ; Récolte, traitement et vente des fruits ; Le cidre doux ; La prairie artificielle. *Physiologie et Hygiène* : La digestion ; Poisons et médicaments. *Actualités* : Abyssinie ; Loi vaudoise sur l'assistance ; Les établissements hospitaliers ; Nouvelles industries dans le Jura bernois.

Partie pratique. — *Rédaction* : Lettres d'affaires ; Lettres aux autorités. *Histoire* : La guerre mondiale. *Géographie* : Questions économiques. *Arithmétique* : Placements d'argent ; Les assurances. *Instruction civique* : Nos relations avec l'étranger ; Quelques dispositions du Code civil. *Chant* : Deux chants populaires.

Pour les jeunes gens de langue allemande il est fourni comme l'année dernière la brochure annexe : **Cours élémentaire de français**, pour jeunes gens de langue allemande.

Elle ne peut être achetée séparément par les élèves ; tout jeune Suisse allemand est tenu de se procurer en même temps le *Jeune Citoyen*.

La livraison se fera aux conditions suivantes : *Jeune Citoyen* seul, 1 fr. 50 l'exemplaire ; *Jeune Citoyen* avec annexe pour jeunes gens de langue allemande 2 fr. l'exemplaire.

Les maîtres qui feront une commande en bloc de 5 exemplaires et plus payeront : *Jeune Citoyen* seul, 1 fr. 35 l'exemplaire ; *Jeune Citoyen* avec annexe pour jeunes gens de langue allemande, 1 fr. 85 l'exemplaire.

Les frais de port sont à la charge du destinataire.

Prière d'adresser les commandes à l'Administration du *Jeune Citoyen*, 1, rue de Bourg, Lausanne.

Causeries avec projections et film. — Comme les hivers précédents, le Service de publicité du Chemin de fer du Lœtschberg, à Berne, Genfergasse 11 (téléphone 21.182), fera donner gratuitement, les mois prochains, des causeries avec projections et films sur les diverses régions de l'Oberland bernois, le Haut-Valais, la ligne Montreux-Oberland bernois, et sur un voyage par le Simplon à la Côte d'Azur ou par les Centovalli à Locarno-Lugano. Après de belles projections, agréablement commentées, un film documentaire peut être présenté (film d'été ou de sports d'hiver, pris dans l'Oberland bernois ou dans le Haut-Valais). Ces causeries peuvent remplir toute une soirée ou former un numéro du programme pour la réunion d'une société. Les appareils, en tant qu'ils sont disponibles, sont aussi fournis et desservis gratuitement. Les organisateurs de ces séances n'assument aucun engagement quelconque vis-à-vis du chemin de fer. Sur demande, des séries de diapositifs sont prêtées aux personnes désirant donner la causerie elles-mêmes. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité précité.

PRATIQUE

L'ORTHOGRAPHE POUR LES PETITS (suite) ¹

6 : e

1° *La leçon.*

Cherchez dans vos lettres mobiles : e ; puis : l — p — r — m. — a — u — i — o

A. *Composez les syllabes :* le — pe — re — me

Composez les mots : le — la pie — la mie — la rue — ma lame — la lime — ma pipe — la rame — la pilule — marie — repu — lapera — la pelure — rare

B. *Ecrivez ces syllabes et ces mots.*

2° *Apprendre ces mots.*

les examiner attentivement, les recomposer et les recopier.

3° *Dictée.*

Contrôler l'acquisition de ces mots en les faisant composer ou écrire sous dictée.

7 : t

1° *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : t ; puis : a — i — o — u — e

A. *Composez les syllabes :* ta — ti — to — tu — te

Composer les mots : ta — tu — te — toto — rita — le loto — la moto — ta pelote — le pilote — ma tirelire — la tomate — la tape — ma tulipe — petite — tapera

B. *Ecrivez ces syllabes et ces mots.*

2° *Apprendre ces mots.* 3° *Dictée de ces mots.*

8 : n

1° *La leçon.*

Cherchez dans vos lettres mobiles : n ; puis :

A. *Composez les syllabes :* ni — ne — na — nu — no

Composez les mots : ne — nu — une — line — lina — nora — numa — le lino — la lune — une minute — la narine — uni — muni — puni — punira — tenu — retenu — animal

B. *Ecrivez ces syllabes et ces mots.*

¹ Voir *Educateur* N° 37.

2° Apprendre ces mots. 3° Dictée.

A. Dictier ces mots isolés.

B. Dictier les petites phrases suivantes : la petite lina — ta petite moto — une petite pilule — le lino uni — marie a tenu la rame — numa a retenu ami une minute — le mari de lina a ri — nora tape la petite rita — le papa de rita punira nora

9 : e (ca — co — cu) 1° La leçon.

Choisissez dans vos lettres mobiles : e ; puis : l — p — r — m — t — n — a — o — u ; laissons de côté pour aujourd'hui : e — i

A. Composez les syllabes : ca — co — cu

Composez les mots : le pic — le roc — le lac — luc — tic tac toc — coco roco — le canari — le cacao — le macaroni — le caraco — caroline — la cure — la capote — la capeline — le caporal

B. Ecrivez ces syllabes et ces mots.

2° Apprendre ces mots. 3° Dictée.

A. Dictier ces mots isolés.

B. Dictier les petites phrases suivantes : luc a tenu coco — caroline a du cacao — le lac polira le roc — le pic tape tic tac toc — tic tac — tic tac une minute

(A suivre.)

Juste PITHON.

LES LIVRES**Commission interecclésiastique romande de chant religieux.**

Vient de paraître pour Noël 1935 :

Un fascicule de 4 chœurs mixtes. Prix 15 centimes. Contenant les numéros : 255, *Aurore de Noël*, D. Meylan, Ch. Fader. — 256, *Cantique de Noël*, M. Dupertuis, Nicholls. — 257, *O sainte Nuit*, F. Mathil, Josquin de Près. — 258, *Message de Noël*, P. Ecklin, P. Klepka.

Un fascicule de 5 chœurs d'enfants. Prix 5 centimes, majoration 10 %. Numéros : 115, *Berceuse de Noël*, Bl. d'Estienne, mélodie autrichienne. — 116, *Dans une pauvre étable*, D. Meylan, mél. de 1613. — 117, *Pour nous petits*, D. Meylan, mél. slovaque. — 118, *Si douce est ta présence*, D. Meylan, mél. tyrolienne. — 119, *Jour béni*, J. Candaux, air populaire de Bavière.

Rappel : 227, *Les mages sont venus*, cantate de Noël, d'A. Denéréaz, paroles de D. Meylan ; prix 30 centimes. — 250, *Cantate de Noël*, de Jean Binet, paroles de N. Soutter ; prix : 40 centimes.

Envoi à choix de spécimens de tous les chœurs parus : chœurs mixtes, d'hommes ou de dames et enfants, pour toutes les fêtes d'Eglise ; chœurs d'adieux, d'installation, d'inauguration, de visites d'Eglise, etc.

Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Louis Barblan, pasteur, Lausanne 1, Bergières.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LE GLOBE TERRESTRE

DE

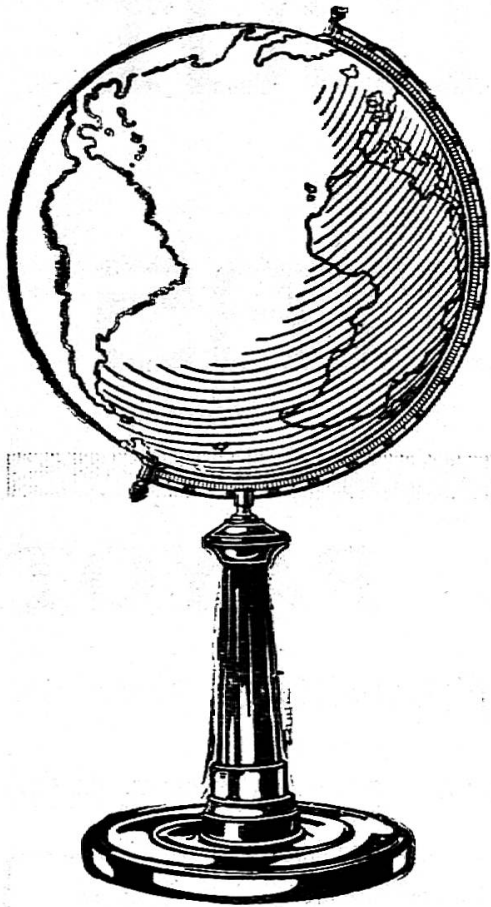
WAGNER ET DEBES

Complètement mis à jour par H. FISCHER

ÉCHELLE DE 1 : 42 000 000

au prix de Fr. 30.—

Ce globe mesure 96 cm. de circonférence et 34 cm. de diamètre. Il porte de nombreuses indications topographiques, montagnes et fleuves, ainsi que les grandes subdivisions politiques des pays et les principales lignes de chemins de fer. Parmi les objets qui peuvent servir à l'enseignement de la géographie,



le GLOBE TERRESTRE a une importance toute particulière. N'est-il pas un des moyens les plus suggestifs pour réaliser aux yeux des enfants de simples expériences d'une grande portée?

Cette sphère, montée sur un pied, fait comprendre à l'élève, mieux que des mots, la forme de notre terre, sa situation par rapport au soleil et aux planètes, sa rotation autour de son axe (phénomène du jour et de la nuit), sa révolution autour du soleil (saisons), etc. Cela ne représente-t-il pas précisément les faits élémentaires de la science géographique qu'il est indispensable de fixer dans l'esprit des élèves? Combien est plus vivant, plus actif un enseignement où l'expérience faite par le maître, répétée par les élèves, ajoute un élément concret et même tactile au souvenir visuel.

L'examen de la forme du globe terrestre, de la répartition des terres et des mers, des zones climatiques, des méridiens et des parallèles et de leur utilité comme points de repère à la surface de la terre, de la situation de

l'Europe par rapport au monde, de celle de la Suisse par rapport à l'Europe, l'origine du système métrique, etc., voilà quelques-unes des questions qui gagnent infiniment à être abordées quand on dispose de cet admirable instrument de travail qu'est un GLOBE TERRESTRE.



Exigez les

PIANOS A QUEUE

Burger & Jacobi

INSTRUMENTS SUISSES
DE HAUTE QUALITÉ.

POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

SOCIÉTÉS

Faites imprimer vos statuts, cartes
de convocation, programmes, cir-
culaires, cartes de soirées, enve-
loppes, en-têtes de lettres, affiches,
aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES · 33.633 à 33.636.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du «Bulletin»:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600

TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—

Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Méthode BAUDAT-PINGOUD

Tableaux de lecture illustrés

Une collection de :

- a) 12 tableaux lithographiés au recto et au verso, grandeur 45 × 35 cm.
— soit 24 leçons — en écriture droite avec un album de 4 rondes
Fr. 20.—
- b) 24 tableaux — soit 42 leçons — imprimés en caractères
typographiques » 40.—

Ces 66 leçons étudient, sous forme de phrases ou de récits, les sons simples, les diphtongues, les sons équivalents, les consonnes et syllabes muettes. Ces phrases et récits n'ont pas de prétention littéraire. Leur seul but est de faciliter l'étude rapide de la lecture, tout en éveillant l'attention et l'intérêt des enfants.

Dans une série de tableaux illustrés, l'auteur présente les voyelles et les consonnes dans l'ordre où le petit enfant qui commence à parler les prononce lui-même.

Chacun des huit premiers tableaux porte une gravure et un texte expliquant la gravure.

Des rondes faciles permettent de faire chanter ces mêmes scènes, avec les gestes appropriés.

Les enfants apprennent un son nouveau dans chaque leçon. Ils étudient ensuite la lettre figurant le son étudié. Ils cherchent cette lettre dans le texte du tableau. Puis ils lisent, sans les épeler, les lignes de syllabes. La leçon du neuvième tableau peut être lue en entier par les petits écoliers. C'est pour eux une révélation. Ils comprennent le mécanisme de la lecture. Ils peuvent dès lors lire sans peine, jour après jour, les leçons des tableaux suivants et celles de leur livre de lecture.

Les tableaux de M^{me} Baudat ne font pas double emploi avec « Mon premier livre ». Les institutrices qui les emploient sont unanimes à reconnaître l'utilité de ces deux textes différents se rapportant à la même leçon.

Prière de demander la notice explicative sur le matériel Baudat-Pingoud et la marche à suivre pour son emploi, à la

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle